UN OBJET EN PANNE ? LE BONUS REPARATION EST LA SOLUTION

UNE RÉDUCTION IMMÉDIATE SUR VOTRE FACTURE DE RÉPARATION !



COMMENT ÇA MARCHE ?

Rendez-vous chez un·e des 12000 réparateur·ices labellisé·es partout en France pour réparer votre produit cassé ou en panne.

Bénéficiez de réductions allant jusqu'à 60€* de bonus par réparation, directement déduits de votre facture !

*Montant du bonus maximal pour les équipements électriques et électroniques.

Il concerne les appareils électriques et électroniques, vêtements, chaussures, articles de sport et loisirs, ameublement, appareils de bricolage et jardinage...



JUSQU'À ...
60€
DE BONUS PAR RÉPARATION

Retrouvez les produits concernés, le montant des bonus et un·e réparateur·ices près de chez vous sur le site :

BONUSREPARATION.ORG

HOP Halte à l'Obsolescence Programmée
MAKE. ORG FOUNDATION
UNR